

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AC1017

présenté par

Mme Duby-Muller, rapporteure et M. Patrier-Leitus, rapporteur

ARTICLE 15

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« au coût de »

les mots :

« à la réduction du surcoût causé par la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel